



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TROPHÉES DE L'AGRO-ÉCOLOGIE

Les lauréats des éditions 2019-2020 et 2020-2021 dévoilés

Paris, 9 juillet 2021

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a remis ce jour les Trophées de l'agro-écologie aux côtés du président du jury national, Monsieur Périco Légasse et du Crédit Agricole, partenaire du concours. Cette cérémonie a été l'occasion de saluer les lauréats de l'édition 2020-2021 mais également ceux de l'édition 2019-2020 qui n'avait pas pu se tenir.

Créés en 2012, les Trophées de l'agro-écologie ont pour objectif de mettre à l'honneur les agricultrices et les agriculteurs qui portent des projets ambitieux et concourant à cette transition. Chaque lauréat se voit décerner un diplôme du Ministère ainsi qu'un financement de 10 000 euros par le Crédit Agricole.

Après une première phase de sélection régionale, le jury national présidé par Monsieur Périco Légasse a désigné :

Pour l'édition 2019-2020

- **au titre du Grand prix de la démarche collective, le Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) Res'agri29 composé de 34 exploitations en biologique et en non-biologique, situé dans le Finistère en Bretagne.** Ce GIEE travaille sur la valorisation maximale de l'herbe pâturée pour les élevages avec l'objectif de renforcer le lien « sol-plante-animal ». Les agriculteurs travaillent donc sur les aménagements et les adaptations du système herbager (rotations, choix de variétés et mélanges, arbres fourragers...) sur leurs troupeaux laitiers avec croisement et mise en place de vaches nourrices et la conversion à l'agriculture biologique. Le jury a souligné la compréhension globale de la démarche, l'intégration de la recherche et de l'enseignement et la réflexion sur le troupeau.
- **au titre du Prix de l'innovation, c'est l'exploitation de 110 ha de M. Andrew Coecup de la ferme à Naroques dans le Gers en Occitanie.** A la suite de sa reconversion professionnelle, l'exploitant s'est installé en polyculture élevage avec un troupeau de vaches Red Sussex et des pâtures céréalières, avec un travail sur les variétés anciennes de blé, permettant de fournir l'atelier boulangerie créé en 2017 et la mise en place d'un magasin à Auch en 2018, qui accueille d'autres producteurs locaux. Cette exploitation de 110 hectares fait vivre 7 personnes. Le jury a apprécié la cohérence du système, avec une véritable vision systémique et a également salué la qualité du dossier des étudiants (BTS APV de l'EPLEFPA Auch encadrés par Séverine

Lasportes et Jérôme Sainte-Marie), qui ont évalué l'exploitation, mettant ainsi à l'honneur notre enseignement agricole français.

Le jury a souhaité mettre en lumière trois autres lauréats régionaux en leur attribuant une mention :

- au titre du Grand prix de la démarche collective, le GIEE APABHB des Pays de Loire qui travaille autour de l'agriculture biologique dans son territoire et avec les partenaires de l'aval ;
- au titre du Prix de l'innovation, à la ferme des Volontoux en Auvergne Rhône-Alpes pour souligner ces nouvelles formes juridiques d'exploitation et à la ferme urbaine de l'Île aux fruits à Amiens, qui crée du lien entre production agricole et monde urbain.

Pour l'édition 2020-2021

- **Prix de l'innovation au Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) des Ferrandaises de la région Auvergne Rhône-Alpes.** Cette exploitation laitière en agriculture biologique a développé un système de pâturage performant avec très peu de concentrés, en s'adaptant aux contraintes de son territoire.

Pour cette même édition, le jury a également souhaité attribuer une mention au GAEC de Trévarn de la région Bretagne : cette exploitation laitière en agriculture biologique a effectivement créé une belle dynamique territoriale sur son hameau, en permettant l'installation d'activités complémentaires. Enfin, de forts encouragements furent adressés à la SCAPE de Gomen de Nouvelle Calédonie, exploitation extensive de bovins, pionnière sur ce territoire.

Lors de cet événement, il a également été rappelé qu'une [nouvelle édition 2021-2022](#) était en cours, et avec elle un nouveau prix dédié à l'enseignement agricole. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 décembre 2021.

« L'agroécologie est au cœur de nos exploitations et de notre modèle agricole. Elle est portée par des femmes et des hommes qui innovent, se mobilisent et mettent tout leur savoir-faire au service de cette transition. C'est là toute l'ambition de ces Trophées de l'agroécologie ; saluer ceux qui portent des projets novateurs et inspirants. » **a déclaré Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv